

Réunion d'information PLP
Allocution de Daniel Senesael
Ecole d'Estaimbourg, le 23 novembre 2015

Mesdames, Messieurs,

Bonsoir à toutes et tous et bienvenue à l'école communale d'Estaimbourg pour cette réunion d'information qui concerne la mise en place d'un Partenariat Local de Prévention au sein de votre quartier.

En quelques mots, le Partenariat Local de Prévention est un accord de coopération entre les habitants d'un quartier déterminé, la police locale et l'autorité administrative qui consiste en la mise en place d'un échange d'informations entre le citoyen et la police. L'objectif d'un tel partenariat est double : d'une part, renforcer le sentiment de sécurité et, d'autre part, permettre la détection d'infractions au sein de votre quartier et par conséquent essayer d'en éviter la commission.

Alors pourquoi avons-nous décidé de mettre en place ce type de partenariat au sein de votre quartier ? Bien qu'Estaimbourg, je ne vous apprends rien, est situé au sein d'une entité frontalière, il ne s'agit pas d'un village plus criminogène qu'ailleurs. J'entends par là qu'on n'y dénombre pas davantage d'infractions qu'au sein d'autres zones de police, non. Comme son nom l'indique, le PLP est avant tout un outil de prévention supplémentaire qui permettra d'accentuer le climat de sécurité et d'apporter un meilleur suivi aux appels des concitoyens qui remarquent des activités suspectes dans leur quartier.

Réalisé à la demande des riverains, ce projet pilote démarrera pour une période de six mois et sera soumis à évaluation au cours de deux réunions publiques qui auront lieu les 25 janvier et 30 mai 2016 à 19h00 ici-même. Si au terme des six mois les résultats et l'implication des membres s'avèrent concluants, ce PLP sera évidemment prolongé de manière définitive.

Dans le cadre de ce partenariat, le commissaire Daniel Gorloo, jouera le rôle de fonctionnaire de police mandaté. En cette qualité, il sera notamment chargé de contrôler le fonctionnement et l'organisation du PLP ainsi que de suivre et évaluer l'échange d'information entre la police et les citoyens.

Monsieur le commissaire prendra la parole après cette petite introduction afin de vous expliquer plus en détails sa fonction ainsi que les modalités d'exécution du partenariat. Ensuite, vous aurez la parole afin de poser toutes les questions qui vous préoccupent et auxquelles nos interlocuteurs répondront bien volontiers. Enfin, nous procéderons à la désignation des membres du Comité de pilotage avant de partager le verre de la convivialité.

Avant de leur céder la parole, j'aimerais d'ores et déjà remercier monsieur le commissaire Gorloo ainsi que l'inspecteur Quinaux pour les précieux éclaircissements qu'ils ne manqueront pas d'apporter, tout comme je vous remercie pour votre présence, preuve de votre implication dans ce projet.